

HABITER L'ITINÉRANCE

vous êtes priés de ralentir !

APPEL À CANDIDATURES

résidence **architecturale & artistique**
envoi des dossiers jusqu'au **23 août 2026**

plus d'infos sur www.maom.fr





Appel à candidature – Résidence « Habiter l'itinérance : Vous êtes priés de ralentir ! » Montpellier Sud



Cet Appel à candidatures porté par la Maison de l'Architecture Occitanie Méditerranée (MAOM) s'inscrit dans le cadre Des temps forts M28 – La Fabrique des futurs #Montpellier Sud portés par M28 – Terres de culture.

PRESENTATION DE LA RESIDENCE

Nous proposons une résidence architecturale et artistique itinérante d'une durée d'un mois à destination d'un binôme, **composé d'un architecte (ou diplômé d'état en architecture) et/ou urbaniste et d'un artiste (toute discipline acceptée).**

L'objet de cette résidence est la réalisation d'un **module architectural mobile et léger**, en itinérance dans le quartier **Montpellier Sud**. A travers la déambulation et le déploiement du module dans l'espace public, il s'agira de proposer **de nouvelles formes d'occupation et de réactivation**, sous un prisme inspiré d'un urbanisme tactique pour une réappropriation sensible du quartier. Cette **approche transdisciplinaire**, mêlant regards de l'architecte/urbaniste et de l'artiste, fera naître des **clés de lecture urbaine pour de nouveaux récits donnant vie à de nouveaux imaginaires.**

Les anciennes zones industrielles apparaissent souvent comme des territoires délaissés d'ambition architecturale, victime d'un urbanisme purement fonctionnel qui privilégie la circulation automobile. Actuellement en pleine mutation urbaine, le quartier évolue quotidiennement : **entre mouvement et suspension, ce projet se veut appel à ralentir**, une invitation à reprendre possession de l'espace, d'y instaurer une **lenteur vectrice de sociabilité et d'utopies collectives**. L'objet réalisé par les résident.es sera **léger, facilement déplaçable et accessible à tous**, le binôme privilégiera des **matériaux issus du réemploi** en s'appuyant sur le Mas Réemploi ainsi que sur les ressourceries présentes sur le territoire de Montpellier Sud. Il permettra d'avancer/rouler à vitesse humaine, clin d'œil malicieux aux nombreux concessionnaires automobiles alentours.

Véritable objet de curiosité et outil de médiation, il pourra questionner, attirer, et mobiliser usagers et passants à différents moments de la journée (jour/nuit).

Ce module, une fois installé, sera prétexte pour investir une zone définie, **faire lieu et fabriquer un espace public momentané**. Il permettra de réinvestir par le corps les dilatations spatiales, les interstices, les friches et espaces oubliés : il s'agit de lire et réécrire la ville sur la ville par le biais **de l'expérimentation in situ en mouvement** (arpenter, déambuler, partir à la rencontre, investir l'espace) et **de l'installation temporaire** (s'arrêter, faire lieu, interpeller, dialoguer, animer). En identifiant des repères physiques, naturels, sociaux ou singuliers au sein du quartier, **l'itinérance sera ponctuée d'arrêts, activations**

joyeuses, participatives et éphémères : *utopies participatives, ateliers des possibles, rendez-vous du lendemain...*

Sur le long terme, ces **escales urbaines** pourront créer de nouveaux flux, (ré)activer des usages sensibles et aborder des thématiques propres au quartier qui pourront servir de leviers de réflexion pour son futur et faire émerger des questionnements :

- **Comment faire espace public dans un quartier en mutation ?**
- **Comment conjuguer des usages hétérogènes en créant une harmonie urbaine ?**
- **Comment révéler les chemins de traverse ?**
- **Comment créer des points de convergence qui invitent à la rencontre ?**
- **Comment ralentir là où ce n'est que passage ?**
- ...

Habiter l'itinérance, c'est prendre le temps de ralentir, de laisser la place à l'imprévisible, cultiver l'espoir, inviter les rêves pour nourrir la fabrique des possibles et façonner nos futurs.

CONTEXTE

Cette résidence portée par la **MAOM** s'inscrit dans le cadre **Des temps forts M28 – La Fabrique des futurs #Montpellier Sud**, en partenariat avec l'**ENSAM** et le **Mas Réemploi** et avec le soutien de l'association **Montpellier 2028 – Terres de culture**, de la **DRAC Occitanie** et du **CROA Occitanie**.

La Maison de l'Architecture Occitanie Méditerranée est une association dont le but est de promouvoir la culture architecturale, urbaine et paysagère en la diffusant au plus grand public. Active depuis 2004, elle propose une programmation riche et variée centrée sur les enjeux d'actualités : expositions, projections, conférences, tables rondes, ateliers de sensibilisation, interventions scolaires, concours pour les étudiants, arpentages commentés in-situ... Espace actif de partage, d'échange, mais aussi de questionnement pour débattre des controverses de la Méditerranée : la MAOM oriente ses actions vers les dimensions sociétales et écologiques liées à tout ce qui touche à notre cadre de vie dans la ville et parmi tous nos territoires des plus anthropisés aux plus reculés.

Mas Réemploi, c'est à l'origine l'association MRBC, créée en 2019 pour développer la filière du réemploi des matériaux de construction dans le bassin montpellierain. Dès le départ engagée dans une démarche collaborative au sein du réseau en pleine expansion des acteurs du réemploi des matériaux de construction, Mas Réemploi s'engage à l'échelle locale, régionale et nationale afin de mutualiser de nombreux savoir-faire et expérimentations.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) fait partie du réseau des 21 écoles publiques d'architecture, sous tutelle du ministère de la Culture. Elle propose différents programmes de formation mais sa mission initiale est celle de la formation d'architecte, complétée par une formation d'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom

Propre (HMNOP) permettant en outre l'accès à l'exercice libéral de la profession. Une autre de ses missions est de valoriser la culture architecturale et urbaine.

L'association Montpellier 2028 – Terres de culture est née de l'initiative conjointe de Montpellier, Sète et nombre de collectivités à leurs côtés pour porter, ensemble, une candidature au titre de Capitale européenne de la culture. Cette dynamique a constitué le point de départ d'un projet culturel de long terme visant à faire de la culture un levier de transformation du territoire et de coopération entre acteurs publics, institutions, artistes et habitants. Aujourd'hui, M28 développe un programme d'actions à l'échelle d'un vaste bassin de vie, fondé sur la rencontre entre disciplines, territoires et publics. À travers des événements, des expérimentations artistiques et des projets partagés, l'association favorise des formes ouvertes et transdisciplinaires de création.

M28 expérimente et déploie pour le plus grand nombre, une nouvelle vision de l'action culturelle collective et ouvre un cycle visant à rassembler de nouvelles initiatives artistiques et citoyennes et faisant émerger des **projets collectifs qui interrogent notre rapport au futur**. Ainsi en 2026, des cycles de résidences d'artistes et deux week-ends d'activation et de programmation sont proposés : à Sète en mai et à Montpellier en septembre. **Les temps forts M28 – La Fabrique des futurs #Montpellier Sud se tiendra les 25, 26 et 27 septembre 2026 à Montpellier Sud.**

OBJECTIFS DE LA RESIDENCE

- **Utopies collectives** : imaginer un module architectural mobile, outil d'activation du territoire propice aux rencontres, ateliers, créations collectives au cœur du quartier
- **(Re)sourcer** : mettre en valeur le réemploi
- **Itinérance** : (ré)investir l'espace public par le corps et le mouvement appelant à ralentir afin de laisser le temps à l'expérimentation
- **Emergence** : explorer les marges, les adhésions sociales et les usages en mutation des espaces publics
- **Faire lieu** : proposer des espaces de pauses, de croisements et de rencontres par la fabrique d'un espace public éphémère et momentané par le biais du module
- **En commun** : créer des liens avec les acteurs locaux et inviter le public et les usagers à rejoindre l'élan

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les résident.es auront accès à un espace de travail à l'ENSAM ainsi qu'à l'Atelier Maquette (ATM) pour la réalisation de leur module.

Durant leur itinérance dans Montpellier Sud, les résident.es auront un point de chute à la Fabrique M28 située au cœur du quartier.

Un accompagnement logistique est assuré par la MAOM et ses partenaires, ainsi que le soutien à la création, aux repérages et à la médiation.

Un logement sera proposé dans le quartier Montpellier Sud ou à proximité immédiate pour les candidat.es venant de l'extérieur de Montpellier.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Appel à candidatures : **du 21 juillet au 23 août à minuit**

Commission d'analyse et jurys de sélection : **24 & 25 août**

Annonce des lauréats : **26 août**

Résidence : **du 31 août au 30 septembre**

- **Arrivée des résident.es :**

Lors de l'arrivée, une déambulation dans le quartier sera organisée afin de découvrir le lieu et de défricher l'histoire du quartier et son inscription dans la ville.

- **Réalisation du module :**

Le module, pièce maîtresse de cette résidence, sera réalisé à l'Atelier Maquette (ATM) de l'ENSAM. La période de création du module sera l'occasion d'inviter les étudiants à suivre le projet dans une optique de transmission.

- **Rejoindre Montpellier Sud :**

Lors de la seconde semaine de résidence, une fois le module réalisé, les résident.es entameront un parcours depuis l'ENSAM pour rejoindre le quartier Montpellier Sud. Cette traversée de la ville ouvrira la première voie de déplacement invitant habitants, flâneurs et les usagers à rejoindre le binôme sur son trajet.

- **Itinérance :**

Chaque jour, les résident.es déambuleront dans le quartier et s'installeront dans divers lieux dans l'espace public pour activer les espaces et les transformer en lieux de rencontres, de débats, et d'activations artistiques...

- **Sortie de résidence & restitution :**

Lors du week-end Des temps forts M28 – La Fabrique des futurs #Montpellier Sud, le binôme poursuivra l'itinérance et proposera une restitution de son travail dans l'espace public.

En vue d'une valorisation future, **des temps de restitution avec les lauréat.es** seront réalisés, avec notamment une conférence à l'ENSAM pour les étudiants.

SOUTIEN FINANCIER

- Une **bourse de résidence de 1 500 €** est attribuée à chaque lauréat.e du duo architecte/artiste
- Une enveloppe maximum de **6 500 € dédiée aux frais de production et création** accompagnera le projet

MODALITES DE CANDIDATURE

La résidence s'adresse à un **duo : un.e architecte (ou diplômé d'état en architecture) et/ou urbaniste associé.e à un.e artiste (toute discipline acceptée).**

Le dossier de candidature devra comprendre :

- **Une courte note d'intention** explicitant la démarche, la complémentarité du duo, et une première réflexion sur le module (maximum 2 A4 recto/verso)
- **La présentation brève des deux membres** (CV, portfolio, biographie, expériences)
- **Tout document pouvant servir à l'appréciation du travail et de la démarche proposée** (photos, vidéos, liens internet...)

Merci d'envoyer votre dossier en **format PDF** (dans un format léger de lecture) à l'adresse suivante, et de ne pas utiliser de lien de téléchargement : contact@maom.fr

Objet du mail : *Candidature Résidence Habiter l'itinérance – Nom du duo*

Date limite de dépôt des candidatures : 23 août 2026 à minuit

Commission d'analyse puis jury de sélection : **24 & 25 août 2026.**

Des entretiens avec les candidat.es pourront avoir lieu le **mardi 25 août après-midi. Nous vous invitons à réserver ce créneau dans la mesure du possible.**

Les lauréats seront annoncés le **26 août 2026.**

Pour toute question, contactez-nous par mail : contact@maom.fr

ANNEXES

Montpellier Sud, carte indicative. Crédits : M28



Calendrier indicatif de la résidence.

S1	Temps de résidence	L 31/08	M 01/09	M 02/09	J 03/09	V 04/09	S 05/09	D 06/09
		Montpellier Sud - ENSAM						
		Temps d'arrivée : rencontres, déambulation, prise de contact, récupération des matériaux			Conception & réalisation du module			
L 07/09		M 08/09	M 09/09	J 10/09	V 11/09	S 12/09	D 13/09	
ENSAM : Atelier Maquette					ENSAM>Mtp Sud			
Conception & réalisation du module					Rejoindre Montpellier Sud : traversée du module			
L 14/09		M 15/09	M 16/09	J 17/09	V 18/09	S 19/09	D 20/09	
Montpellier Sud								
Itinérance								
S3		S4	L 21/09	M 22/09	M 23/09	J 24/09	V 25/09	S 26/09
	Montpellier Sud							
	Itinérance				Temps forts - M28 Restitution			
S5	Temps de valorisation	L 28/09	M 29/09	M 30/09				
		ENSAM						
		Restituion interne, réflexion autour de la valorisation future, conférence de restitution auprès des étudiants.es						

Une résidence proposée par la MAOM,
en partenariat avec Mas Réemploi, l'ENSAM,
avec le soutien de Montpellier 2028 – Terres de culture,
de la DRAC Occitanie et le CROA Occitanie,
dans le cadre Des Temps forts M28 – La Fabrique des futurs
#Montpellier Sud porté par M28 – Terres de culture.

